



Communiqué de presse

7 vies supplémentaires épargnées en 2012 sur les routes iséroises 150 blessés et 77 accidents corporels en moins

En 2012¹, en Isère, le nombre d'accidents a chuté de plus de 11% (607 accidents, soit 77 accidents corporels de moins qu'en 2011), le nombre de tués est réduit de plus de 10% (62 tués soit 7 de moins qu'en 2011) et celui des blessés de plus de 16% (779 blessés soit 150 de moins qu'en 2011).

Les tendances baissières des années précédentes se poursuivent donc en Isère. Au cours du second semestre 2012 le nombre des tués a toujours été inférieur à celui constaté à la même période depuis les 4 dernières années. 2012 se révèle être depuis le début du suivi statistique, et grâce aux efforts sans cesse de l'ensemble des acteurs de la sécurité routière, **une année de records** dans tous les domaines :

- **meilleure année en nombre d'accidents corporels ;**
- **meilleure année en nombre de tués ;**
- **meilleure année en nombre de blessés.**

La perte de contrôle du véhicule reste la cause première des accidents mortels (52% des accidents mortels), principalement sur route départementale.

En seconde position, **l'alcool et les stupéfiants sont vecteurs de 24% des accidents. Le nombre de tués liés à ces causes a été multiplié par 2 entre 2011 et 2012, en passant de 7 à 14 tués.**

Concernant les populations touchées pour les accidents mortels, il est à noter que **le nombre de tués en deux roues motorisées a pu être divisé par 2** (on passe de 23 tués en 2011 à 10 en 2012, soit 16% des tués) ; la priorité qui avait été donnée en 2012 à la lutte contre la mortalité à moto a porté ici aussi ses fruits. **Sont en augmentation cette année les tués à vélo ainsi que les piétons qui représentent chacun 13% des tués, soit à 3 points près le nombre de tués en 2 roues motorisés.**

Les priorités pour 2013 seront donc :

- **maintenir un effort visible en direction des 2 roues motorisés ;**
- **lutter contre la conduite sous l'emprise d'un état alcoolique et l'usage de stupéfiants ;**
- **avoir une action forte en agglomération** (conduites dangereuses comme l'usage du téléphone au volant, respect du code de la route par les cyclistes,...);
- **maintenir des actions éducatives en direction des moins de 25 ans.**

Le renforcement des barèmes de suspension des permis de conduire depuis le 1^{er} janvier 2013 s'inscrit pleinement dans cette politique qui reposera toujours sur **l'appropriation par chacun de du sujet de lutte contre l'insécurité routière.**

Contact Presse : Jean RAMPON, Directeur de cabinet (Tél: 04 76 60 34 00)

¹ Ces résultats seront consolidés dans un mois